



Aéroport



Tourisme



Parc Micro Sciences

Le 8 octobre 2021

Projet d'agrandissement des installations
Portuaires de Trois-Rivières
Agence d'évaluation d'impact du Canada
901-1550, avenue d'Estimauville
Québec (Québec) G1J 0C1

Objet : Commentaire envers le projet d'agrandissement des
Installations portuaires de Trois-Rivières

Madame,
Monsieur,

Dans le cadre de l'évaluation environnementale du projet d'agrandissement des installations portuaires de Trois-Rivières par l'Administration portuaire de Trois-Rivières (APTR), Innovation et Développement économique Trois-Rivières (IDE Trois-Rivières) tient à déposer ce commentaire afin d'exprimer son point de vue à l'Agence d'évaluation d'impact du Canada. Nous souhaitons par la présente revenir sur les engagements pris par l'APTR pour faire de ce projet une intégration réussie dans la communauté trifluvienne et un exemple en matière de développement durable.

La Ville de Trois-Rivières confie à IDE Trois-Rivières un rôle extrêmement important celui de soutenir et coordonner l'ensemble du développement économique sur le territoire trifluvien. Dans son plan stratégique 2020-2025, IDE Trois-Rivières s'est engagé à ce que ses actions contribuent concrètement au développement d'une économie plus durable. Tant au Canada qu'ailleurs dans le monde, on cite la ville pour le succès de son audacieux plan de décarbonisation, qui a mobilisé l'ensemble de sa communauté et dont le Port fait partie.

Depuis 2008, la Ville et le Port de Trois-Rivières travaillent étroitement sur divers projets de développement porteurs pour la région. Ce partenariat a d'ailleurs fait l'envie de plusieurs, comme constaté lors de l'accueil d'une centaine de représentants de l'Association Internationale des Villes et des Ports en juin 2018.

La Ville assumant pleinement son rôle portuaire et le Port son urbanité, un engagement mutuel renouvelé par l'APTR lors de l'adoption de son plan stratégique "Cap sur 2030" dont le présent projet d'agrandissement fait partie, les deux organisations ont convenu de poursuivre leurs actions visant à assurer une intégration harmonieuse de leur territoire respectif. Force est de constater que le territoire portuaire présente des opportunités de développement majeur dans deux des six pôles de développement stratégiques reconnus par IDE Trois-Rivières soit le pôle *Logistique & Transport* ainsi que le pôle *Transformation métallique et fabrication d'équipements*. Afin d'atteindre des cibles de développement concrètes, le Port et la Ville ont mis en place en 2018 une zone industrialo-portuaire qui a rapidement connu du succès avec la construction en 2019 d'une entreprise d'assemblage dont l'exportation des premières pièces s'est concrétisée en 2020.

Nous pouvons donc affirmer que le projet d'agrandissement des installations portuaires par l'entremise de la construction du Terminal 21 s'inscrit directement, non seulement dans le développement de la zone industrialo-portuaire, mais dans la pérennité et la croissance de plusieurs entreprises manufacturières et de services logistiques à Trois-Rivières.

Grâce à leurs activités quotidiennes au Port de Trois-Rivières, nombreuses sont les entreprises trifluviennes qui sont devenues des acteurs clés de la croissance et de la diversification du commerce international canadien en assurant les échanges des intrants et des produits exportés. L'expertise acquise a permis à ces entreprises de faire croître leur offre de service et de devenir des leaders dans leur domaine non seulement dans notre région mais également à l'échelle nord-américaine.

La nouvelle activité économique engendrée par l'agrandissement du Port permettra non seulement aux entreprises de réinvestir dans leurs infrastructures respectives mais aussi de profiter de cette opportunité pour ajouter de nouveaux équipements et installations moins énergivores et offrant ainsi un meilleur bilan environnemental. Dans ses actions touchant la mise en place d'un écosystème de recherche d'innovations vouées à la réduction des gaz à effet de serre, IDE Trois-Rivières travaille actuellement de concert avec certaines entreprises ayant des activités au Port désirant améliorer leur bilan environnemental sur des projets d'électrification de leurs infrastructures de transport de marchandises (tant dans le transport routier que les différents systèmes mécanisés utilisés lors des opérations portuaires).

Nous croyons à juste titre que le Port peut devenir une vitrine technologique majeure pour l'industrie des transports et de la logistique.

Enfin, l'APTR a su démontrer un leadership sans précédent en matière de gestion environnementale dans l'important projet de modernisation de ses infrastructures, réalisé depuis 2008. Le leadership de l'APTR, qui fait figure d'exemple pour notre tissu socio-économique en matière de gestion de projets touchant de nouvelles infrastructures, se reflète dans une pluralité d'actions afin d'assurer une cohabitation harmonieuse avec son milieu. Nous notons les efforts soutenus de l'APTR et sa communauté portuaire visant un équilibre entre les dimensions environnementales certes, mais aussi dans les sphères économiques et sociales.

L'APTR, ainsi que sa communauté portuaire, s'est étroitement impliquée dans plusieurs actions tangibles dont la gestion de la pollution lumineuse, gestion des eaux de surface, la gestion des nuisances sonores, le verdissement, l'embellissement le long du périmètre portuaire en termes de mobilier urbain et de verdissement, les implications étroites envers la communauté trifluvienne. Toutes ces actions font de l'APTR un partenaire clé pour la communauté trifluvienne dans la mise en place de moyens concrets afin d'assurer aux générations futures un environnement de vie de qualité et elles sont un gage de confiance des plus éloquents dans la perspective entourant la réalisation du projet d'agrandissement.

C'est pourquoi Innovation et Développement économique Trois-Rivières entend collaborer activement à la réalisation du projet d'agrandissement des installations portuaires de Trois-Rivières et offre son appui à l'APTR dans ses démarches auprès de l'Agence d'évaluation environnementale afin d'obtenir une décision favorable de celle-ci.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, nos salutations distinguées.



Mario De Tilly
Directeur général
MDT/DB/ag